

**RAPPORT N° 03/7-30
au Conseil Municipal**

OBJET

**ACQUISITION AMIABLE DE TERRAINS
POUR LA REALISATION DE PROJETS DE VOIRIE
(divers DE / SIDR / espaces publics et Allée des Opales / RHI Pavadé / Bellepierre)**

Je vous propose de vous prononcer sur l'acquisition des terrains mentionnés en annexe et, en cas d'accord, de m'autoriser :

- à signer les actes d'acquisition ;
- à procéder au versement des honoraires correspondants aux notaires rédacteurs et intermédiaires éventuels.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**LE MAIRE
René-Paul VICTORIA**



DELIBERATION N° 03/7-30
du Conseil Municipal
en séance du jeudi 18 décembre 2003

OBJET

ACQUISITION AMIABLE DE TERRAINS
POUR LA REALISATION DE PROJETS DE VOIRIE
(divers DE / SIDR / espaces publics et Allée des Opales / RHI Pavadé / Bellepierre)

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 03/7-30 présenté par le Maire au nom des Commissions 1° Aménagement du Territoire, et 2° Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ARTICLE 1

Autorise le Maire à signer les actes d'acquisition des terrains mentionnés en annexe.

ARTICLE 2

Autorise le Maire à procéder au versement des honoraires correspondants aux notaires rédacteurs et intermédiaires éventuels.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le **26 DEC. 2003**

LE MAIRE
René-Paul VICTORIA



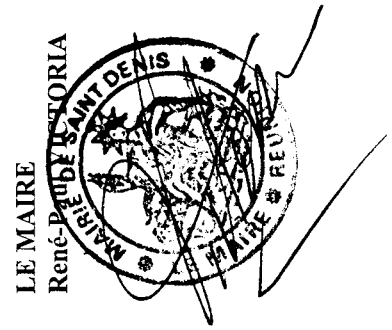
ACQUISITION AMIABLE DE TERRAINS

1/1

REFERENCES CADASTRALES	SUPERFICIE	SITUATION DESCRIPTIF	PROPRIETAIRE	PRIX	MODE D'ACQUISITION
DE 171, 172, 232, 234, 236, 238, 239, 241, 245, 247, 249, 251, 253, 254, 256, 258, 260, 262, 265, 285, 314, 329, 327, 331, 332, 335	4 559 m ² environ	Rétrocession des espaces publics et de l'Allée des Opales dans le cadre de la «RHI Pavadé» (Bellevue) Zone UC au PLU	SIDR	Rétrocession gratuite	Par traité de concession du 8 février 1993, la Commune a confié à la SIDR l'opération de RHI du quartier de Pavadé à Bellevue, lequel portait sur une superficie de 12 ha environ. L'aménagement de ce secteur a permis la réalisation de 311 logements, ainsi que le recalibrage de la Rue de Pavadé. Dans le cadre de la clôture de l'opération, la SIDR se propose de céder l'ensemble des voiries et espaces communs à la Commune.

NB Les superficies sont données à titre indicatif. Elles seront précisées ultérieurement par le Bureau du Plan de la Commune suite à l'établissement du document d'arpentage.

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis
en séance du jeudi 18 décembre 2003
et annexé à la Délibération n° 03/7-30



DIRECTION DES SERVICES FISCAUX DE LA REUNION

Brigade d'Evaluation Domaniale
Hôtel des Impôts de Saint Denis Ouest
1 Rue Champ Fleuri à Sainte Clotilde
BP 7015
97701 Saint Denis Messag Cédex 9
Tel : 02 62 48 69 31

AVIS DU DOMAINE

CONTROLE DES OPERATIONS IMMOBILIERES SUR LA VALEUR VENALE

Références : N° dossier : VV 1193/2003 Evalueur : J C LELIEVRE

VENTE AMIABLE

1 Service consultant : SIDR

2 Date de la consultation : 24 juin 2003

3 Opération soumise au contrôle (objet et but)
Rétrocession des voiries et espaces publics

4 Propriétaire SIDR

5 Description sommaire de l'immeuble compris dans l'opération :
Commune de : Saint-Denis

Commune de : Saint-Denis

Parcelles cadastrées DE 232, 241, 234, 236, 238, 265, 239, 245, 247, 249, 251, 253, 256,
254, 258, 262, 260, 335, 327, 331, 332, 314, 329,, 285, 171, 172 au total 4 559 m2

5a Urbanisme-Situation au plan d'aménagement-Zone de plan-C.O.S.-Servitudes Etat du
sous sol-Elements particuliers de plus value et de moins value-Voies et réseaux divers

7 Situation locative : libre

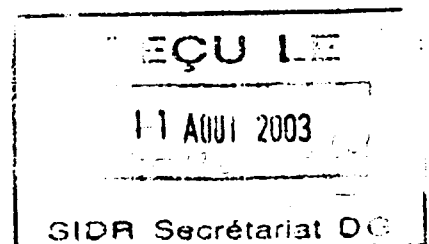
9 Détermination de la valeur vénale actuelle :
1 €

12 Observations particulières :

L'évaluation contenue dans le présent avis correspondant à la valeur vénale actuelle, une
nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le
délai *d'un an*

A Saint Denis le 31 juillet 2003
Le Directeur des Services Fiscaux
par délégation l'Inspecteur

J-C LELIEVRE



Section DE
Retrocession de espaces publics
207 RHI Pavode
Bellegarde.

